



Madame, Monsieur,

Le collège reconduit pour l'année scolaire 2018/2019 le dispositif mini-entreprise, en partenariat avec l'association EPA (Entreprendre Pour Apprendre).

Un groupe de 15 élèves sera constitué, afin de suivre des séances hebdomadaires de 2 heures.

Le but de la mini-entreprise est de permettre aux élèves de découvrir le monde de l'entreprise, en créant et faisant vivre une véritable société. Pour ce faire, les élèves seront accompagnés tout au long de l'année par deux enseignants et des professionnels du monde de l'entreprise.

Un défi de fin d'année sera à relever face à d'autres mini-entreprises de la région, au cours d'un salon régional.

Afin de créer un groupe volontaire et motivé, le choix des élèves se fera selon les critères suivants :

- capacité à travailler en groupe
- faire preuve de créativité, d'imagination
- capacité à prendre la parole face à des interlocuteurs extérieurs

La mini-entreprise s'inscrit pleinement dans les attendus du socle commun, notamment celles du domaine 3, "Formation de la personne et du citoyen".

Les dossiers de candidature sont à retirer auprès du professeur principal de la classe et à lui remettre avant le : 08 juin 2018.